



## Frais sur une succession

-----  
Par Visiteur

Lorsqu'un héritier rachète la part d'un autre héritier sur un bien immobilier évalué à 120000 euros et ceci deux ans après le décès de leur parent ,quels sont les honoraires du notaire qui va opérer la transaction?

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

Les frais de notaire dans le cadre d'une licitation d'un bien immobilier ne peuvent pas être prédits d'une manière exacte dans la mesure où certaines dépenses dépendent pour partie, du "tarif" fixé par le notaire lui même.

Grosso modo donc, les frais de notaire pour l'opération que vous envisagez devrait se situer entre 3500 et 4500 euros (impôts compris bien évidemment).

Bien cordialement.